

CFVU DU 19 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA SUBVENTION DE 2000 € ACCORDÉE PAR L'UFR HUMANITÉS À L'ASSOCIATION ARCHIMUSE-BORDEAUX.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 septembre 2024 réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric Hoffmann, vice-président de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

➡ DÉCIDE

Article 1

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne donne un avis favorable à la subvention de 2000€ accordée par l'UFR Humanités à l'association Archimuse-Bordeaux.

Article 2

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 19/09/2024.*

Présents	26
Représentés	12
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	38
Pour	38
Contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Alexandre PERAUD.

Publié le : 02/10/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux : 01/10/2024

Dossier de demande de subvention UFR
pour projets associatifs

1 – Présentation de l'association

Dénomination : Archimuse-Bordeaux

Siège social : Domaine Universitaire, Université Michel de Montaigne, secrétariat UFR Histoire, 33607 Pessac Cedex

Téléphone : 06 48 98 21 26

Mail association : archimuse.bordeaux@gmail.com

Nombres adhérents : 21

Objectifs : De promouvoir l'accès à l'art et à la culture ; de développer une politique de communication inter-associations étudiantes afin de monter des projets communs ; d'agir en faveur de l'implication des étudiants dans la vie culturelle au travers d'animations et d'actions de mise en valeur du patrimoine.

Former des étudiants aux futurs métiers de médiateur culturel et de régisseur d'œuvres et du patrimoine.

2 – Contact pour le projet

Nom - Prénom : Anaëlle Ducos (Trésorière de l'association)

Téléphone : 06 51 21 18 64

Mail : anaëlle.ducos@hotmail.com

3 – Projet

Intitulé : La valorisation des collections patrimoniales de l'Université de Bordeaux.

But : Mettre en valeur les collections patrimoniales de l'Université de Bordeaux, les rendre accessible, à travers une saison culturelle de septembre 2024 à février 2025 qui débutera lors des Journées Européennes du Patrimoine et s'achèvera par une exposition de deux semaines environ en centre de Bordeaux. Au cours de cette saison seront proposés des visites, des jeux, des médiations au sein des collections, soit sur le campus de l'Université de Bordeaux, mais aussi au sein de l'Université de Bordeaux Montaigne, auprès des écoles de Pessac, au centre de Bordeaux.

Partenaires - cofinancements : Société Archéologique de Bordeaux, Ville de Pessac, La Science Avec et Pour la Société (SAPS), FSDIE Université Bordeaux Montaigne, Musée Ethnographique de l'Université de Bordeaux, Fonds propres d'Archimuse.

Nom des enseignants référents soutenant le projet : Christian Gensbeitel, Valérie Lantignac, Laura Bongio.

Descriptif détaillé : Chaque année, l'association Archimuse, composée des élèves du Master Patrimoine et Musées met en place un projet de valorisation culturelle et patrimonial et organise divers événements culturels. Nous avons reçu cette année la commande de du comité technique des collections de l'Université de Bordeaux visant à valoriser les collections patrimoniales de l'Université. Ce projet a alors pour ambition de mettre en lumière les collections patrimoniales de l'université

auprès du grand public. L'objectif est de les faire connaître au plus grand nombre et de les rendre accessibles, ainsi toutes les actions sont gratuites.

Archimuse va mettre en place une saison culturelle de septembre 2024 à février 2025. Celle-ci débutera le 21 et 22 septembre par les Journées du Patrimoine et du Matrimoine (JEPM) et s'achèvera en janvier-février 2025 par une exposition finale. Lors des JEPM seront proposées des visites et médiations des collections, soit sur le campus de l'Université de Bordeaux.

De même lors des journées de la fête de la science, du 4 au 14 octobre, ainsi que lors d'une semaine d'Halloween, la semaine du 31 octobre, mise en place par Archimuse. Au cours de cette semaine seront organisées des visites de collections en soirée, des ateliers pédagogiques, des Murder Party sur le campus de l'Université de Bordeaux, Bordeaux Montaigne ainsi que des lieux en centre de Pessac et Bordeaux. Cela permettra de toucher et d'attirer tous les publics. Enfin, un atelier Sépulture sera proposé au Musée d'Aquitaine lors de sa soirée Halloween le 31 octobre 2024, en collaboration avec l'Université de Bordeaux et Bordeaux Montaigne.

Par ailleurs, au cours de cette saison culturelle seront proposées des médiations au sein des écoles de Pessac.

Certaines collections sont difficilement accessibles sur place. Ces dernières seront mises en valeur à travers des podcasts publiés une fois par mois sur diverses plateformes donnant la parole aux chercheurs et responsables des collections.

L'association a aussi pour mission de proposer une action pour célébrer les 10 ans de l'Université de Bordeaux. Nous avons alors pensé à une exposition de photographies en lien avec les collections scientifiques de l'Université de Bordeaux, accompagnée d'une soirée de célébration. S'agissant de cette action, des contacts sont en cours avec le gouvernance de l'université en vue d'obtenir son aval. Enfin, pour clôturer notre saison culturelle, sera organisée une exposition d'une durée de deux semaines proposant la découverte des collections patrimoniales de l'Université de Bordeaux sur le thème des cinq sens.

Ainsi, c'est pour financer cette saison culturelle touchant de nombreux étudiants, venant de diverses universités, et un large public que nous sollicitons votre aide.

4 - Budget

DÉPENSES (BP)	
ACHATS	15682
Achat matériel	6839,91
Achat marchandises	1188,5
Prestations de services	7654
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3556,28
Location de matériel et salle	891
Communication et impression	2355,28
Site internet	150
Assurances	160
TOTAL	19238,28

Financement demandé : 2000 euros

Accordé par le conseil d'UFR le 08/12/2023